

# Fermeture du collège du Val-de-Vire : la contestation se poursuit sur le plan juridique



Le collectif « Non à la fermeture du collège du Val-de-Vire » va maintenant se battre sur le plan juridique. Ouest-France

Un mois après le vote du conseil départemental actant la fermeture du collège du Val-de-Vire à Vire Normandie (Calvados), le collectif d'opposition composé de professeurs, de parents et d'élus entend bien poursuivre la mobilisation mais sur l'aspect juridique cette fois-ci. Ils ont notamment engagé une avocate pour les aider dans cette démarche. Le collectif va prochainement ouvrir une cagnotte pour récolter des fonds.

Qui dit nouvelle année, dit aussi nouvelles résolutions. [Et le collectif « Non à la fermeture du collège du Val-de-Vire »](#) s'y est appliqué, samedi 21 janvier 2023. Le groupe composé d'opposants à la fusion des deux collèges publics de Vire Normandie (Calvados) a déroulé son programme pour l'année à venir.

Et même si [le conseil départemental a voté ladite fusion, le 12 décembre 2022](#), le combat est loin d'être terminé. Absent volontairement de la sphère médiatique depuis plusieurs semaines, le collectif en a profité pour peaufiner ses projets.

« **Cette absence est volontaire car nous avons beaucoup communiqué, à travers des actions diverses et variées. Aujourd'hui, nous changeons de dimension car le match ne se joue plus sur le même terrain** », détaille [Gaëtan Prévert](#), parent d'élève.

**LIRE AUSSI :** [Collège du Val-de-Vire : les élus du conseil départemental votent pour la fusion](#)

Ils ont ainsi profité de cette pause médiatique pour donner un cadre légal au groupe, qui se constitue maintenant comme un collectif officiel, enregistré auprès de la préfecture.

« Un temps long avec moins d'actions coups de poing »

Un cadre légal qui leur permettra surtout de se battre sur le volet juridique. « **Nous avons pris attache avec une avocate en droit public**, annonce encore [Gaëtan Prévert](#). **Une avocate qui étudie et a déjà relevé des biais dans le dossier. Autrement dit, nous entrevoyons des espoirs de ce côté.** » Mais forcément, le tout a un coût. Le collectif lance donc un appel aux dons. « **Aujourd'hui, on a besoin d'un soutien concret.** »

Une cagnotte en ligne sera bientôt lancée. Mais vous pouvez également envoyer vos dons à l'adresse du collectif, au 24, rue de Cauville, à [Vire](#). Attention, aucun chèque ne doit être envoyé au collège.

La mobilisation contre la fermeture du collège du Val-de-Vire entre donc dans une nouvelle dimension. Elle devrait changer de forme. « **On est maintenant sur un temps plus long avec moins d'actions coups de poing**, ajoute Valérie Langevin, professeure. **Les gens ont bien compris le message maintenant. Et on sait qu'on ne fera plus changer d'avis [Jean-Léonce Dupont](#).** »

Où est la fameuse étude de [l'Insee](#) ?

Ils promettent ainsi de développer leurs « **relations avec les acteurs politiques pouvant, aujourd'hui, faire évoluer le dossier.** » À l'image de la journée du mercredi 18 janvier 2023. [Une dizaine de représentants du collectif ont été reçus à l'Assemblée nationale, à Paris](#), par le député Arthur Delaporte. Le collectif a ensuite rencontré deux proches collaboratrices du ministre de [l'Éducation nationale](#).



Une délégation du collectif « Non à la fermeture du collège du Val-de-Vire » a été reçue à l'Assemblée nationale, mercredi 18 janvier 2023. Non à la fermeture du collège du Val-de-Vire



Le collectif « Non à la fermeture du collège du Val-de-Vire » dans les couloirs de l'Assemblée nationale, mercredi 18 janvier 2023. Non à la fermeture du collège du Val-de-Vire

« Nous avons soulevé des points intéressants, comme, le fait que le conseil départemental base sa décision sur une étude chiffrée de l'Insee démontrant une baisse de la démographie et donc des effectifs du collège, explique Élise Montécaud, coprésidente du collectif. Étude que nous avons demandée dès le début mais que nous n'avons encore jamais eue entre les mains. »

Initialement prévue pour la rentrée 2023, cette fusion n'interviendra finalement qu'en septembre 2024. Et le collectif entend bien profiter de ce laps de temps pour faire annuler le projet. « **On n'est plus dans l'émotion, on est dans l'action !** »

Noémie BAUDOUIN.